

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Connaître le contexte et les conditions de validité d'une délégation de pouvoirs
- ✓ Savoir appliquer la délégation de pouvoirs dans le respect des limites imparties
- ✓ Sécuriser l'exercice d'une délégation de pouvoir en anticipant les risques associés

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 - Le contexte et les enjeux de la délégation de pouvoir

Les risques en droit du travail, les risques associés au civil & au pénal, l'enjeu de la délégation de pouvoirs pour le dirigeant, illustration

Partie 2 - Mettre en place des délégations de pouvoirs dans l'entreprise

Qui peut déléguer ses pouvoirs ? Quels pouvoirs peut-on déléguer ? Comment déléguer ses pouvoirs ?

Partie 3 - Savoir exercer efficacement la délégation de pouvoirs

La subdélégation et ses pièges, Le statut du délégataire, La communication autour de la délégation, Les effets de la délégation, L'exercice de la délégation de pouvoirs dans les domaines spécifiques de la gestion RH et de la SSCT

Partie 4 - Savoir gérer les risques associés

Les limites de la délégation, L'abus dans l'utilisation de la délégation de pouvoirs : abus du délégant, du délégataire, Risques contentieux résultant d'une mauvaise pratique de la délégation de pouvoirs
Cas pratique

DO.12 - RESPONSABILITÉ DU CHEF D'ENTREPRISE ET DÉLÉGATION DE POUVOIR

Publics et prérequis

Adjoint(e) de direction,
Responsable de site,
Personnes en charge des RH,
Juristes

Aucun prérequis

Intervenants

Juristes en droit social
Consultants RH

Modalités

*Intra sur-mesure ou
interentreprises*

Présentiel : 7 heures

Distanciel : 7 heures

Mix Learning : 7 heures

Tarifs

Inter

625€ HT / personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)
Sur demande

Demander un devis